

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1867

26 septembre 2009

SOMMAIRE

Agence Européenne d'Assurances (en abrégé: A.E.A.) SA	89610	Luxinterimmo S.A.	89579
Angel Trains Luxembourg S.à r.l.	89577	Luxsirtol S.à r.l.	89607
Assekurisk AG	89580	#Luxusbueg a.s.b.l.	89588
Black & Decker Asia Manufacturing Holdings 1 S.à r.l.	89603	Mendes International S.A.	89592
Britanica Asset Management SA	89576	Monic S.A.	89573
Car-Data S.à r.l.	89612	Nikita II S.A.	89592
Cegedel-Participations S.A.	89591	Novate S.A.	89577
Cie Luxembourgeoise d'Activité Cynégétique S.A.	89580	Origan S.A.	89580
CLSV - LUX, S.à r.l.	89607	Partners Group European Mezzanine 2005 S.C.A., SICAR	89584
Columbia CANAWS Partners IV S.à r.l.	89596	Partners Group European Mezzanine 2005 S.C.A., SICAR	89588
Comptoir des Fers et Métaux S.A.	89582	Primavera Luxembourg International S.A.	89578
Coney S.à r.l.	89575	ProLogis France XCII S.à r.l.	89596
Continental Barley Holding S.A.	89571	ProLogis France XC S.à r.l.	89596
CVF Lux S.à r.l.	89583	Promvest S.A.	89570
Dreamsgate Holding S.A.	89593	Regus No.2	89580
Elsiema Holding S.A.	89570	Restaurant II Faro SA	89610
Estates S.A.	89576	Rilston S. à r. l.	89578
Estates S.A.	89576	Sanpaolo Bank S.A.	89575
Fabinter Investments SPF, S.A.	89583	Sanpaolo Bank S.A.	89574
Fingames S.A.	89575	Sanpaolo Bank S.A.	89574
Fortilux S.A.	89571	Sanpaolo Bank S.A.	89575
FundTap S.à r.l.	89593	Sarubert S.A Holding	89572
Hademar S.A.	89572	Satin S.A.	89574
Heisdorf Participations S.A.	89571	Savint Holding S.A.	89583
HIB Invest S.A.	89579	Société Financière Betafence	89587
ING Index Linked Fund Sicav	89581	Société Financière et Economique S.A. ..	89570
International Telecomponents S.A.	89571	Soparho	89582
Invista European RE Riesapark PropCo S.à r.l.	89584	TecXellence Capital Partners S.à r.l.	89578
J.P.Morgan Multi-Manager Strategies Fund	89577	UnionCSO S.A.	89576
Kensington Square S.à r.l.	89612	Univest III	89581
Lagar S.A.	89573	Valura S.A.	89573
		WP International II S.à r.l.	89601

Promvest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 37.721.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 octobre 2009 à 14:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Ratification de la demande faite par le Conseil d'Administration à la société COVER & Co Sprl/BVBA de procéder à l'examen des comptes clôturant au 30 avril 2009
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
3. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 avril 2009
4. Décharge aux Administrateurs et à la société COVER & Co Sprl/BVBA pour l'examen des comptes clôturant au 30 avril 2009
5. Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009122304/795/19.

Elsima Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 21.388.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 7 septembre 2009, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 30 octobre 2009 à 15:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009122306/795/18.

Société Financière et Economique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 14.600.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 octobre 2009 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009114472/696/17.

International Telecomponents S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 81.645.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 octobre 2009 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 avril 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009114475/696/18.

Continental Barley Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 18.440.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 octobre 2009 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2009
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009117745/795/15.

Heisdorf Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 116.711.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 6 octobre 2009 à 16:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2009
3. Ratification de la cooptation d'un administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009117748/795/16.

Fortilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 30.833.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 octobre 2009 à 15:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mai 2009
3. Ratification de la cooptation d'un administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009117746/795/18.

Hademar S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 77.719.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 6 octobre 2009 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport du Commissaire à la liquidation, la Fiduciaire Glacis,
- Décharge au liquidateur et au Commissaire à la liquidation,
- Clôture de la liquidation,
- Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009117747/755/17.

Sarubert S.A Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 100.654.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, 5 octobre 2009 à 15.10 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2009.
3. Affectation des résultats au 30 juin 2009.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décharge à l'administrateur et président du conseil d'administration démissionnaire, M. Cornelius Martin BECHTEL, pour l'exercice de ses mandats.
6. Décharge à l'administrateur démissionnaire, M. Sinan SAR, pour l'exercice de son mandat.
7. Non ratification de la cooptation de M. Sébastien ANDRE comme administrateur décidée par les administrateurs restants le 29 décembre 2008 et décharge.
8. Ratification de la cooptation de M. Jacques CLAEYS comme administrateur, décidée par les administrateurs restants, en date du 24 décembre 2008 et nomination de M. Jacques CLAEYS comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
9. Nomination de M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
10. Reconduction de M. Gérard BIRCHEN dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
11. Reconduction de la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

12. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009117752/29/31.

Lagar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 78.268.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, 5 octobre 2009 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2008.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Démission de M. Eric MAGRINI de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration et décharge.
6. Démission de M. Pietro LONGO de son mandat d'administrateur et décharge.
7. Nomination de M. Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
8. Nomination de M. David GIANNETTI, administrateur de sociétés, né à Briey (France), le 19 décembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
9. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009117750/29/25.

Monic S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 17.386.

Die Herren Aktieninhaber werden hierdurch eingeladen der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 5. Oktober 2009 um 11.00 am Gesellschaftssitz stattfindet, beizuwohnen.

Tagesordnung:

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars 30. Juni 2009.
2. Genehmigung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung per 30. Juni 2009, sowie Zuteilung des Resultats.
3. Entlastung an den Verwaltungsrat und den Kommissar per 30. Juni 2009.
4. Statutarische Ernennung.
5. Verschiedenes.

DER VERWALTUNGSRAT.

Référence de publication: 2009118393/1023/16.

Valura S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 28.582.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 octobre 2009 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2009.
3. Affectation des résultats au 30 juin 2009.

4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décharge à l'administrateur démissionnaire M. Sébastien ANDRE pour l'exercice de son mandat.
6. Ratification de la cooptation de M. Hugo FROMENT comme administrateur décidée par les administrateurs restants en date du 30 juillet 2009 et nomination de ce dernier comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
7. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009117754/29/20.

Satin S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 57.536.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 octobre 2009 à 11.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30.06.2009
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

Pour le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009118395/755/15.

Sanpaolo Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 18.498.

Bilan consolidé du groupe Intesa Sanpaolo S.p.A., maison mère de Sanpaolo Bank S.A.

Intesa Sanpaolo S.p.A.

Siège social: Turin, 156, Piazza San Carlo

R.C. Turin n° 00799960158

Le bilan consolidé du Groupe Intesa Sanpaolo au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2009.

Sanpaolo Bank S.A.

Giampiero D'URZO

Directeur

Référence de publication: 2009121560/18.

(090146280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2009.

Sanpaolo Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 18.498.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de rectifier comme suit la publication, dans le Mémorial C n° 2049 du 20 septembre 2007, page 98310, de la mention du dépôt au Registre de commerce et des sociétés du bilan au 31 décembre 2006 de la maison mère de Sanpaolo Bank S.A.:

Le titre suivant doit être ajouté sous l'en-tête:

«Bilan de la maison mère de Sanpaolo Bank S.A.:

Intesa Sanpaolo S.p.A.

Siège social: Turin, 156, Piazza San Carlo

R.C. Turin n° 00799960158.»

Référence de publication: 2009121763/43/15.

Sanpaolo Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 18.498.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de rectifier comme suit la publication, dans le Mémorial C n° 2243 du 13 septembre 2008, page 107619, de la mention du dépôt au Registre de commerce et des sociétés du bilan au 31 décembre 2007 de la maison mère de Sanpaolo Bank S.A.:

Le titre suivant doit être ajouté sous l'en-tête:

«Bilan de la maison mère de Sanpaolo Bank S.A.:

Intesa Sanpaolo S.p.A.

Siège social: Turin, 156, Piazza San Carlo

R.C. Turin n° 00799960158.»

Référence de publication: 2009121764/43/15.

Sanpaolo Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 18.498.

—
Bilan de la maison mère de la Sanpaolo Bank S.A.:

Sanpaolo IMI S.p.A.

Siège social: Turin, 156, Piazza San Carlo

R.C. Turin n° 4382/91

Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009121801/43/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00574. - Reçu 486,0 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050068854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Coney S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 110.811.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/08 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Coney S.à r.l.

Manacor (Luxembourg)

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2009113636/15.

(090136613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Fingames S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 74.923.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 août 2009

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009113641/14.

(090136758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Britanica Asset Management SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9522 Wiltz, 21, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 107.480.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 12 janvier 2009.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 12 janvier 2009, que la société "ARBO ASSET MANAGEMENT INC", ayant son siège social à Sea Meadow House, Blackburne Highway, Road Town, Tortola, British Virgin Islands a été coopté comme mandat du commissaire aux comptes en remplacement de la société "FIDOM SARL", ayant son siège social à L-9544 Wiltz, 2A, rue Hannelanst. La société "ARBO ASSET MANAGEMENT INC" terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale de l'année 2011.

Wiltz, le 12 janvier 2009.

La société: BRITANICA ASSET MANAGEMENT S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009113658/16.

(090136270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

UnionCSO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 95.245.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009113625/10.

(090136658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Estates S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 106.770.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 22 juin 2009

Est nommé président du conseil d'administration, la durée de son mandat sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles:

- Monsieur Benoît de FROIDMONT, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

Pour extrait conforme

A. ROLLE

Référence de publication: 2009115776/14.

(090138646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

Estates S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 106.770.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 juin 2009

1. Les démissions de Messieurs Pierre Lentz, Claude Zimmer et André Marchandise de leurs postes d'administrateur sont acceptées avec effet au 19 juin 2009.

2. La nomination de Monsieur Adrien Rolle comme troisième administrateur.

Monsieur Adrien ROLLE, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Le nouvel administrateur terminera le mandat d'un des trois administrateurs démissionnaires, mandat qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012.

Pour extrait conforme

A. ROLLE

Référence de publication: 2009115778/17.

(090138638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

Angel Trains Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 140.872.

—
EXTRAIT

Le nom de l'associé de la Société devrait apparaître comme suit sur l'extrait:

Crédit Agricole S.A., agissant en qualité de fiduciaire de Willow Lux Bidco S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Angel Trains Luxembourg S.à r.l.

Mark HATHERLY / ROLF ALTHEN

Gérant de type A / Gérant de type B

Référence de publication: 2009115780/14.

(090138628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

Novate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 143.110.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le mercredi 1^{er} avril 2009 à 15.00 heures à Luxembourg, 23 avenue de la Porte-Neuve

Résolutions:

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de nommer Monsieur Laurent MOREL au poste de Président du Conseil d'Administration.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Laurent MOREL, Jean-Michel GAULT, Joseph WINANDY, Eric DEGOUY, et de la société COSAFIN SA représentée par Monsieur Jacques BORDET, 10 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui approuvera les comptes au 31/10/2009

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler H.R.T. Révision SA au poste de Commissaire aux Comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui approuvera les comptes de l'exercice clôturant au 31/10/2009.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009115737/23.

(090139205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

J.P.Morgan Multi-Manager Strategies Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 8, rue de la Grève.

R.C.S. Luxembourg B 65.038.

—
Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2008

Composition du Conseil d'Administration:

Il a été décidé d'approuver la réélection de Monsieur Corey Case, Monsieur Alain Feis et Monsieur Jean Fuchs en tant qu'administrateurs de la Société pour une période se terminant à la fin de la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009 ou jusqu'à ce que leur successeurs aient été nommés.

Réviseur:

Il a été décidé d'approuver la réélection de la société de révision PricewaterhouseCoopers, S.à.r.l. en tant que Réviseur de la Société pour une période se terminant à la fin de la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009 ou jusqu'à ce que un successeur ait été nommé en tant que nouveau Réviseur de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009115771/18.

(090138565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

Primavera Luxembourg International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 77.753.

Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 15 mai 2008

5^e Résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de commissaire de la société Ernst & Young S.A., ayant son siège social au, 7, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/08/2009.

Pour PRIMAVERA LUXEMBOURG INTERNATIONAL S.A.

Signature

Le Domiciliaire

Référence de publication: 2009115789/17.

(090138753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

Rilston S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 137.278.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 24 août 2009

Première résolution

L'Associé Unique accepte la démission de Eddy DÔME de son poste de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 31 Août 2009.

Deuxième résolution

L'Associé Unique nomme Alan DUNDON né le 18 Avril 1966 à Dublin (Irlande), résidant professionnellement au 67 rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au poste de gérant de catégorie B de la Société pour une durée illimitée avec effet au 31 Août 2009.

Pour extrait

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009115767/19.

(090138460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

TecXellence Capital Partners S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 145.166.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion des associés du 24 août 2009

Il résulte des résolutions des associés de la Société prises en date du 24 août 2009 à Luxembourg, que:

- Les associés nomment Charles Meyer-Goergen dont l'adresse professionnelle est 1, rue Dicks, L-7221 Bérelange, Grand-Duché de Luxembourg, comme gérant, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 31 août 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009115800/17.

(090138825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

Luxinterimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels.

R.C.S. Luxembourg B 87.686.

Lors d'une assemblée générale tenue le 21 juin 2009 les résolutions suivantes ont été prises:

Résolution.

L'assemblée accepte à l'unanimité la démission avec effet immédiat de la société Fegon International SA, travaillant encore sous l'enseigne de IBS-Investor's Business Services, établie à 261, route de Longwy à L-1941 Luxembourg, numéro RC B 72287, du poste de commissaire aux comptes.

Résolution 2.

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer la société MICHEL JASMAIN SA, établie à 233, route de Longwy à L-4831 Rodange, numéro RC B 127204, au poste de commissaire aux comptes. Le mandat de la société Michel Jasmain SA commence en date de ce jour et se terminera lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2012.

Luxembourg, le 21 juin 2009.

Signatures

Président / Secrétaire / Scrutateur / Mandataire de l'Actionnaire 1 / Mandataire de l'Actionnaire 2

Référence de publication: 2009115842/19.

(090139159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

HIB Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 104.505.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 18 mai 2009

3^{ème} Résolution:

Le Conseil d'Administration décide de nommer avec effet immédiat Monsieur Romain THILLENS, Administrateur, à la fonction de Président du Conseil d'Administration. Son mandat prendra fin lors de l'échéance de son mandat d'Administrateur, à savoir lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 Septembre 2009.

Pour HIB INVEST S.A.

FIDALUX S.A.

Le domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009116488/18.

(090140113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Origan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 105, route de Diekirch.
R.C.S. Luxembourg B 44.920.

—
Résolution prise par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2008

- Monsieur Philippe HAQUENNE, Administrateur, né le 15 janvier 1948 à Mons (Belgique), résidant au 105, rue de Diekirch, L-7220 Walferdange (Luxembourg) est nommé Président du Conseil d'Administration. Il occupera cette fonction pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur dans la Société.

Pour extrait conforme
P. HAQUENNE / A. THILLENS
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009116486/14.

(090140111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Cie Luxembourgeoise d'Activité Cynégétique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 79.291.

—
Extrait du Procès-verbal du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2009

3^{ème} Résolution.

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Christophe BLONDEAU, demeurant professionnellement au 23 Val Fleuri L-1526 Luxembourg, Président du conseil d'administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour Cie Luxembourgeoise d'Activité Cynégétique S.A.
Signature

Référence de publication: 2009116483/14.

(090140089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Regus No.2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 144.147.

—
Extrait de résolutions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société en date du 24 août 2009

M. Ulrich Ogiermann avec adresse personnelle à 67 Cite Millewee Luxembourg - L-8064 Luxembourg, est élu en tant que gérant de la société avec effet au 24 août 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2009.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2009116482/14.

(090140069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Assekurisk AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 75.477.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

InterFIDUCIAIRE
121, AVENUE DE LA FAÏENCERIE, L-1511 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2009116474/12.

(090140007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

ING Index Linked Fund Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 67.912.

—
Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juillet 2009

Conseil d'Administration.

- Non-renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Bruno Springael.
- Ratification de la cooptation avec effet au 12 janvier 2009 de Monsieur David Eckert, 15 Prinses Beatrixlaan, 2595 AK The Hague, The Netherlands

Nomination des administrateurs suivants:

- Monsieur David Eckert, Chief Operating Officer, ING Investment Management (Europe) bv, 15 Prinses Beatrixlaan, 2595 AK The Hague, The Netherlands
- Monsieur Jan Straatman, Chief Investment Officer, ING Investment Management (Europe) bv, 15 Prinses Beatrixlaan, 2595 AK The Hague, The Netherlands
- Monsieur Maurice Hannon, Head of Legal, ING Investment Management Luxembourg, 3 rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

Confirmation du mandat des administrateurs suivants:

- Monsieur Michel Van Elk, Director and Head of Marketing and Sales, ING Investment Management (Europe) bv, The Hague, 15 Prinses Beatrixlaan, 2595 AK The Hague, The Netherlands
- Madame Maaïke van Meer, Head of Legal Services, ING Investment Management (Europe) bv, 15 Prinses Beatrixlaan, 2595 AK The Hague, The Netherlands
- Monsieur Jonathan Attack, Chief Financial and Risk Officer, ING Investment Management (Europe) bv, 15 Prinses Beatrixlaan, 2595 AK The Hague, The Netherlands

Les mandats des administrateurs sont accordés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes clos en 2012.

Réviseur

Reconduction de mandat de la société Ernst & Young, 7 parc d'activités Syrdall à L-5365 Munsbach pour une période d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

ING Investment Management Luxembourg S.A.

Signatures

Par délégation

Référence de publication: 2009116479/36.

(090140018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Uninvest III, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 129.296.

—
Extrait de la résolution du conseil d'administration prise le 2 février 2009, ayant adopté la résolution suivante:

1. Le conseil d'administration a élu Monsieur Wolfgang Kinscher (demeurant au Dammtorwall 15, 20355 Hamburg, en Allemagne) avec effet 2 février 2009, à la fonction d'administrateur sujet à l'approbation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui aura lieu en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2009.

Pour UNIVEST III

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Steve David / Olivier Noel

Managing Director / Vice President - Transfer Agency

Référence de publication: 2009116495/18.

(090140341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Comptoir des Fers et Métaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 71.025.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale des associés de la société du 21 juillet 2009

En date du 21 juillet 2009, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

de prendre note de la démission de:

- Madame Sonja SARTOR,
- Monsieur Richard SHOYLEKOV,
- Monsieur Keith JONES,
- Monsieur Rob MARCHBANK,

en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat,

de nommer:

- Monsieur Robert BAILKOSKI, né le 21 novembre 1975 à Manchester, Royaume-Uni, ayant comme adresse Langgertenstrasse 31, CH-8125 Zollikerberg, Zurich, Suisse,
- Monsieur Tom BROPHY, né le 22 décembre 1973 à Cuckfield, Royaume-Uni, ayant comme adresse 1220 Parkview, Arlington Business Park, Theale, Reading, GB-RG7 4GA Royaume-Uni,
- Monsieur Peter BRÖCKER, né le 6 août 1964 à Berlin, Allemagne, ayant comme adresse professionnelle 5a, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

en tant que nouveaux administrateurs de la Société avec effet immédiat et à durée déterminée jusqu'au 21 juillet 2015.

Depuis cette date, le conseil d'administration de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- Monsieur Robert BAILKOSKI,
- Monsieur Tom BROPHY,
- Monsieur Peter BRÖCKER.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la société du 1^{er} septembre 2009

En date du 1^{er} septembre 2009, le conseil d'administration de la Société a pris la résolution suivante:

de remplacer Madame Sonja SARTOR en tant que déléguée à la gestion journalière de la Société par

- Monsieur Peter BRÖCKER, né le 6 août 1964 à Berlin, Allemagne, ayant comme adresse professionnelle 5a, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet au 21 juillet 2009 et à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2009.

COMPTOIR DES FERS ET METAUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2009116481/36.

(090140048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Soparho, Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 38.206.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 23 juillet 2009 que:

1. L'Assemblée accepte la démission de la société "F.G.S CONSULTING LLC" de son poste de commissaire.
2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement du commissaire démissionnaire, la société "BF CONSULTING Sarl", société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Le mandat du nouveau Commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

89583

Luxembourg, le 27 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009116117/18.

(090139366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

CVF Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 117.695.

—
EXTRAIT

L'assemblée des associés réunie en date du 12 juin 2009, a nommé comme nouveau gérant Monsieur Jean-Yves FRANCOIS, comptable, né le 22 juillet 1980 à Arlon, Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 août 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009116120/14.

(090139382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

Savint Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 70.433.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 13 août 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Franco TASCA, domicilié professionnellement au 4/11, via Carignano, 10060 Virle Piemonte, Italie;
- Monsieur Jean- Yves NICOLAS, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Monsieur Marc KOEUNE, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Madame Nicole THOMMES, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Madame Andrea DANY, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est SPF Società Professionale Fiduciaria S.A., avec siège social à 17, Via Nassa, CH-6900 Lugano.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009116119/22.

(090139373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

Fabinter Investments SPF, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 104.801.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 15 juillet 2009

- La démission de Monsieur Maamar DOUAIDIA de son mandat d'Administrateur est acceptée avec effet au 15 juin 2009.

- Monsieur Salim BOUREKBA, employé privé demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch L-2086 Luxembourg est nommé nouvel Administrateur en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Certifié sincère et conforme

FABINTER INVESTMENTS SPF S.A.

Ch. FRANCOIS / F. DUMONT

Administrateur / Administrateur et Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009116594/18.

(090139827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Invista European RE Riesapark PropCo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.518.

Auszug aus dem Protokoll des Beschlusses der Generalversammlung der Gesellschaft vom 3. August 2009

Der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft hat am 3. August 2009 beschlossen, Frau Marta Kozinska, geboren am 25. Juli 1969 in Szczecin, Polen, beruflich ansässig in 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, als neue Geschäftsführerin der Gesellschaft auf unbestimmte Dauer zu ernennen.

Seit dem 3. August 2009 besteht der Rat der Geschäftsführung der Gesellschaft somit aus:

- Herrn Michael Chidiac;
- Frau Anne de Moel;
- Frau Marta Kozinska.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 21. August 2009.

Anne de Moel

Geschäftsführerin

Référence de publication: 2009115151/20.

(090138327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2009.

Partners Group European Mezzanine 2005 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 107.564.

In the year two thousand and nine.

On the fourteenth day of August at 04.50 p.m..

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster. Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED:

The limited liability company Partners Group (Luxembourg) S.à r.l., having its registered office in L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare, R.C.S. Luxembourg number B107523,

here duly represented by Mrs. Unda RÖSSLER, financial analyst, residing professionally at L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, remains annexed to a deed of the undersigned notary of this day to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party acts in its capacity as General Manager of the société en commandite par actions PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR, having its registered office in L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches, pursuant to a resolution taken on March 10, 2009 relatively to an increase of the corporate capital of PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR.

The appearing party, acting as aforesaid, has requested the undersigned notary to record the following declarations:

I - The company PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR (hereafter the "Company"), having its registered office in L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches, R.C.S. Luxembourg number B107564, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary then residing in Mersch, on the 27th of April 2005, published in the Mémorial C number 433 of the 11th of May 2005, and whose articles of incorporation have been amended by deeds of the undersigned notary on this day, not yet formalized.

II.- The Company has a share capital of fourteen million three hundred and eighty-four thousand seven hundred and forty-nine Euro and zero two cents (14,384,749.02.- EUR), represented by thirty thousand seven hundred and seventeen point zero four (30,717.04) Manager Shares and two hundred and fifty-six thousand nine hundred and seventy-seven point ninety-four (256,977.94) Ordinary Shares of a par value of fifty Euro (50.- EUR) per share.

III.- The Company has an authorized capital of twenty-five million Euro (25,000,000.- EUR) divided into:

- four hundred and fifty thousand (450,000) Ordinary Shares with a par value of fifty Euro (50.- EUR) per Share; and
- fifty thousand (50.000) Manager Shares with a par value of fifty Euro (50.- EUR) per Share.

IV.- Article 5 of the Articles of Incorporation, which provides for an authorized capital, reads in relevant parts as follows:

Within the limits of the authorized share capital, the Manager is authorized to issue Shares as follows:

- each Ordinary Share shall be issued for a total subscription price of one thousand Euro (1,000.- EUR) (comprising the par value of 50.- EUR and a share premium of 950.- EUR); and
- each Manager Share shall be issued at a total subscription price of up to one hundred Euro (100.- EUR) as determined by the Manager (comprising the par value of 50.- EUR and a share premium of up to 50.- EUR).

The total amounts contributed to the Corporation by a Shareholder (comprising par value and share premium) are referred to as "Contributions".

The Manager may issue Shares under the authorized capital structure until the fifth anniversary of the publication of the Articles, provided a Shareholder Resolution taken under the conditions for amendments of these Articles may extend this period.

The Manager acting on behalf of the Corporation has full discretion to organize the procedures relating to closings, drawdowns and payments upon drawdown.

V.- Pursuant to a resolution taken on March 10, 2009 the General Manager has decided to increase, within the limits of the authorized capital, the corporate capital of the Company by an amount of two hundred and fifty-nine thousand one hundred and one Euro and sixty-four cents (259,101.64.- EUR), in order to raise it from its present amount of fourteen million three hundred and eighty-four thousand seven hundred and forty-nine Euro and zero two cents (14,384,749.02.- EUR) to the amount of fourteen million six hundred and forty-three thousand eight hundred and fifty Euro and sixty-five cents (14,643,850.65.- EUR) by issuing:

- four thousand six hundred and twenty-eight point seventy-five (4,628.75) new Ordinary Shares having a par value of fifty Euro (50.- EUR) each, issued with a total share premium of four million three hundred and ninety-seven thousand three hundred and twelve Euro and fifty cents (4,397,312.50.- EUR) to be allocated entirely to the Special Reserve of the Company;
- five hundred and fifty-three point twenty-eight (553.28) Manager Shares having a par value of fifty Euro (50.- EUR) each, issued without share premium.

VI.- The subscription and the payment of the new shares result from the documents of subscription and payment delivered by the appearing party, represented as aforesaid, and evidence has been given to the undersigned notary that the Company has received from the subscribers in proportion to their subscription, the amount of two hundred and fifty-nine thousand one hundred and one Euro and sixty-four cents (259,101.64.- EUR) as well as the amount of four million three hundred and ninety-seven thousand three hundred and twelve Euro and fifty cents (4,397,312.50.- EUR) as share premium.

The said documents of subscription and payment have been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

VII.- Following the above mentioned resolutions and decisions, the General Manager decides to amend paragraph (b) of Article 5 of the Articles of Incorporation which will henceforth read as follows:

" Art. 5. Share Capital, (Paragraph b).

(b) The Corporation has a share capital of fourteen million six hundred and forty-three thousand eight hundred and fifty Euro and sixty-six cents (14,643,850.66.- EUR), represented by thirty-one thousand two hundred and seventy point thirty-two (31,270.32) Manager Shares and two hundred and sixty-one thousand six hundred and six point sixty-nine (261,606.69) Ordinary Shares of a par value of fifty Euro (50.- EUR) per share."

Declaration

The undersigned notary states that he has examined the conditions imposed by article 26 of the law of August 10, 1915 on commercial companies.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately three thousand and fifty Euro.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the German text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by her surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing person signed together with us, the notary, the present deed.

Folgt die deutsche Fassung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zwei tausend und neun.

Den vierzehnten August um 16.50 Uhr.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, Grossherzogtum Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung Partners Group (Luxembourg) S.à r.l., mit Sitz in L-1611 Luxemburg, 55, avenue de la Gare, H.G.R. Luxemburg Nummer B107523,

hier ordnungsgemäss vertreten durch Frau Unda RÖSSLER, financial analyst, beruflich wohnhaft in L-1611 Luxemburg, 55, avenue de la Gare,

auf Grund einer privatschriftlich gegebenen Vollmacht.

Welche Vollmacht, vom Mandanten und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterschrieben, bleibt einer Urkunde des amtierenden Notars vom heutigen Tage beigegeben um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Die Komparentin handelnd in ihrer Eigenschaft als Manager der Kommanditaktiengesellschaft PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR, mit Sitz in L-1160 Luxemburg, 16, boulevard d'Avranches, gemäss eines Beschlusses vom 10. März 2009 bezüglich einer Erhöhung des Gesellschaftskapitals der PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR.

Die Komparentin, handelnd wie vorerwähnt, hat den amtierenden Notar ersucht folgende Feststellungen zu beurkunden:

I.- Die Gesellschaft PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR (hiernach "Gesellschaft"), mit Sitz in L-1160 Luxemburg, 16, boulevard d'Avranches, H.G.R. Luxemburg Nummer B107564, wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Henri HELLINCKX, mit dem damaligen Amtssitz in Mersch, am 27. April 2005, veröffentlicht im Memorial C Nummer 433 vom 11. Mai 2005, und deren Satzung abgeändert wurde durch Urkunde des unterzeichneten Notars vom heutigen Tage, noch nicht formalisiert.

II.- Die Gesellschaft hat ein Aktienkapital von vierzehn Millionen drei hundert vier und achtzig tausend sieben hundert neun und vierzig Euro null zwei Cents (14.384.749,02.- EUR), eingeteilt in dreissig tausend sieben hundert sieben Komma null vier (30.717,04) Manager-Aktien und zwei hundert sechs und fünfzig tausend neun hundert sieben und sieben Komma vier und neunzig (256.977,94) Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von fünfzig Euro (50,- EUR) pro Aktie.

III.- Die Gesellschaft hat ein genehmigtes Aktienkapital von fünf und zwanzig Millionen Euro (25.000.000,- EUR) und ist aufgeteilt in:

- vier hundert fünfzig tausend (450.000) Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von fünfzig Euro (50,- EUR) pro Aktie; und

- fünfzig tausend (50.000) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von fünfzig Euro (50,- EUR) pro Aktie.

IV.- Artikel 5 der Satzung, welcher die Voraussetzungen für ein genehmigtes Kapital schafft, beinhaltet folgende sachdienliche Angaben:

Der Manager ist berechtigt, im Rahmen der betraglichen Begrenzung des genehmigten Aktienkapitals Aktien wie folgt auszugeben:

- jede Vorzugsaktie wird zu einem Zeichnungspreis von insgesamt ein tausend Euro (1.000,- EUR) ausgegeben (d.h. Nominalwert von 50,- EUR zuzüglich Emissionsagio von 950,- EUR); und

- jede Manager-Aktie wird zu einem Zeichnungsbetrag von insgesamt bis zu ein hundert (100,- EUR) wie vom Manager festgelegt ausgegeben (d.h. Nominalwert von 50,- EUR zuzüglich Emissionsagio von bis zu 50,- EUR).

Die Gesamtsumme der von einem Aktionär an die Gesellschaft getätigten Zahlungen (d.h. Nominalwert und Emissionsagio) werden als "Einlagen" bezeichnet.

Der Manager kann im Rahmen des genehmigten Kapitals bis zum fünften Jahrestag der Veröffentlichung der Satzungen Aktien ausgeben. Diese Periode kann jedoch durch Aktionärsbeschluss, der gemäß den Regeln für die Änderung dieser Satzungen gefasst wurde, verlängert werden.

Der Manager verfügt als Vertreter der Gesellschaft über eine umfassende Kompetenz, das Vorgehen bei der Aufnahme von Aktionären, bei Kapitalabrufen und bei auf Kapitalabrufe folgenden Zahlungen zu regeln.

V.- Gemäss eines am 10. März 2009 genommenen Beschlusses hat der Manager entschieden, im Rahmen des genehmigten Kapitals, das Gesellschaftskapital um zwei hundert neun und fünfzig tausend ein hundert ein Euro vier und sechzig

Cents (259.101,64.- EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von vierzehn Millionen drei hundert vier und achtzig tausend sieben hundert neun und vierzig Euro null zwei Cents (14.384.749,02.- EUR) auf vierzehn Millionen sechs hundert drei und vierzig tausend acht hundert fünfzig Euro fünf und sechzig Cents (14.643.850,65.-EUR) zu bringen durch die Ausgabe von:

- vier tausend sechs hundert acht und zwanzig Komma fünf und siebenzig (4.628,75) neuen Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von je fünfzig Euro (50,- EUR), ausgegeben mit einem gesamten Emissionsagio von vier Millionen drei hundert sieben und neunzig tausend drei hundert zwölf Euro fünfzig Cents (4.397.312,50.- EUR) welcher gänzlich der Spezial Reserve der Gesellschaft zugeteilt wird;

- fünf hundert drei und fünfzig Komma acht und zwanzig (553,28) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von je fünfzig Euro (50,- EUR), ausgegeben ohne Emissionsagio.

VI.- Die Zeichnung und die Einzahlung der neuen Aktien ergeben sich aus den Zeichnungs- und Einzahlungsbelegen übermittelt durch die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, und der Nachweis wurde dem unterzeichneten Notar erbracht, dass die Gesellschaft von den Zeichnern im Verhältnis ihrer Zeichnung, den Betrag von zwei hundert neun und fünfzig tausend ein hundert ein Euro vier und sechzig Cents (259.101,64.- EUR) erhalten hat, so wie den Betrag von vier Millionen drei hundert sieben und neunzig tausend drei hundert zwölf Euro fünfzig Cents (4.397.312,50.- EUR) als Emissionsagio.

Die genannten Zeichnungs- und Einzahlungsbelege wurden dem unterzeichneten Notar vorgelegt, was hiermit ausdrücklich von ihm festgestellt wird.

VII.- Dass aufgrund der oben genannten Beschlüsse und Entscheidungen, der Manager beschliesst Paragraph (b) von Artikel 5 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

" Art. 5. Aktienkapital. (Paragraph b).

(b) Die Gesellschaft hat ein Aktienkapital von vierzehn Millionen sechs hundert drei und vierzig tausend acht hundert fünfzig Euro sechs und sechzig Cents (14.643.850,66.- EUR), eingeteilt in ein und dreissig tausend zwei hundert siebenzig Komma zwei und dreissig (31.270,32) Manager-Aktien und zwei hundert ein und sechzig tausend sechs hundert sechs Komma neun und sechzig (261.606,69) Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von fünfzig Euro (50,- EUR) pro Aktie."

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr drei tausend und fünfzig Euro abgeschätzt.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar versteht und spricht Englisch und erklärt, dass auf Wunsch der Komparentin gegenwärtige Urkunde in englisch verfasst ist, gefolgt von einer deutschen Fassung; Auf Ersuchen derselben Komparentin und im Falle von Divergenzen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, ist die englische Fassung massgebend.

WORÜBER URKUNDE, errichtet wurde in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: RÖSSLER - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 21 août 2009. Relation GRE / 2009/3001. Reçu soixante quinze euros 75 EUR

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 2 septembre 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009115224/179.

(090138960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

Société Financière Betafence, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 109.543.

Extrait des résolutions des associés prises le 17 août 2009

Le 17 août 2009, l'Associé Unique de Société Financière Betafence ("la Société"), a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Mr Doeke van der Molen résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en tant que gérant de la société avec effet immédiat;
- de nommer Madame Christelle Ferry, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en tant que gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

Luxembourg, le 28 août 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2009115129/17.

(090138365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2009.

#Luxusbuerg a.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-5887 Alzingen, 461-463, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg F 2.385.

—
Décision de l'assemblée générale extraordinaire du 03 juin 2009

Par délibération en date de ce jour, l'assemblée générale de #Luxusbuerg asbl a unanimement pris la décision de transférer le siège social de L-4839 Rodange, 33, rue de la Minière à L-5887 Alzingen, 461-463, route de Thionville

L'article 5 des statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le siège social de l'association est établi au L-5887 Alzingen, 461-463, route de Thionville"

Alzingen, le 03 juin 2009.

Pour le conseil d'administration

Pit Wenkin / Nico Donven / Steve Meyers

Président / Secrétaire / Trésorier

Référence de publication: 2009115150/16.

(090138324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2009.

Partners Group European Mezzanine 2005 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 107.564.

In the year two thousand and nine.

On the fourteenth day of August at 03.35 p.m..

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED:

The limited liability company Partners Group (Luxembourg) S.à r.l., having its registered office in L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare, R.C.S. Luxembourg number B107523,

here duly represented by Mrs. Unda RÖSSLER, financial analyst, residing professionally at L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, remains annexed to a deed of the undersigned notary of this day to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party acts in its capacity as General Manager of the société en commandite par actions PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR, having its registered office in L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches, pursuant to a resolution taken on June 27, 2005 relatively to an increase of the corporate capital of PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR.

The appearing party, acting as aforesaid, has requested the undersigned notary to record the following declarations:

I.- The company PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR (hereafter the "Company"), having its registered office in L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches, R.C.S. Luxembourg number B107564, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary then residing in Mersch, on the 27th of April 2005, published in the Memorial C number 433 of the 11th of May 2005, and whose articles of incorporation have been amended by deed of the undersigned notary on this day, not yet formalized.

II.- The Company has a share capital of eight hundred and nineteen thousand three hundred and seventy-five Euro (819,375.- EUR), represented by one thousand one hundred and fifty (1,150) Manager Shares and fifteen thousand two hundred and thirty-seven and a half (15,237.50) Ordinary-Shares of a par value of fifty Euro (50.- EUR) per share.

III.- The Company has an authorized capital of twenty-five million Euro (25,000,000.- EUR) divided into:

- four hundred and fifty thousand (450.000) Ordinary Shares with a par value of fifty Euro (50.- EUR) per Share; and
- fifty thousand (50.000) Manager Shares with a par value of fifty Euro (50.- EUR) per Share.

IV.- Article 5 of the Articles of Incorporation, which provides for an authorized capital, reads in relevant parts as follows:

Within the limits of the authorized share capital, the Manager is authorized to issue Shares as follows:

- each Ordinary Share shall be issued for a total subscription price of one thousand Euro (1,000.- EUR) (comprising the par value of 50.- EUR and a share premium of 950.- EUR); and
- each Manager Share shall be issued at a total subscription price of up to one hundred Euro (100.- EUR) as determined by the Manager (comprising the par value of 50.- EUR and a share premium of up to 50.- EUR).

The total amounts contributed to the Corporation by a Shareholder (comprising par value and share premium) are referred to as "Contributions".

The Manager may issue Shares under the authorized capital structure until the fifth anniversary of the publication of the Articles, provided a Shareholder Resolution taken under the conditions for amendments of these Articles may extend this period.

The Manager acting on behalf of the Corporation has full discretion to organize the procedures relating to closings, drawdowns and payments upon drawdown.

V.- Pursuant to a resolution taken on June 27, 2005, the General Manager has decided to increase, within the limits of the authorized capital, the corporate capital of the Company by an amount of one million six hundred and thirty-eight thousand seven hundred and fifty Euro (1,638,750.- EUR), in order to raise it from its present amount of eight hundred and nineteen thousand three hundred and seventy-five Euro (819,375.- EUR) to the amount of two million four hundred and fifty-eight thousand one hundred and twenty-five Euro (2,458,125.- EUR) by issuing:

- thirty thousand four hundred and seventy-five (30,475) new Ordinary Shares having a par value of fifty Euro (50.- EUR) each, issued with a total share premium of twenty-eight million nine hundred and fifty-one thousand two hundred and fifty Euro (28,951,250.- EUR) to be allocated entirely to the Special Reserve of the Company;
- two thousand three hundred (2,300) Manager Shares having a par value of fifty Euro (50.- EUR) each, issued without share premium.

VI.- The subscription and the payment of the new shares result from the documents of subscription and payment delivered by the appearing party, represented as aforesaid, and evidence has been given to the undersigned notary that the Company has received from the subscribers in proportion to their subscription, the amount of one million six hundred and thirty-eight thousand seven hundred and fifty Euro (1,638,750.- EUR) as well as the amount of twenty-eight million nine hundred and fifty-one thousand two hundred and fifty Euro (28,951,250.- EUR) as share premium.

The said documents of subscription and payment have been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

VII.- Following the above mentioned resolutions and decisions, the General Manager decides to amend paragraph (b) of Article 5 of the Articles of Incorporation which will henceforth read as follows:

" Art. 5. Share Capital, (paragraph b).

(b) The Corporation has a share capital of two million four hundred and V fifty-eight thousand one hundred and twenty-five Euro (2,458,125.- EUR), represented by three thousand four hundred and fifty (3,450) Manager Shares and forty-five thousand seven hundred and twelve and a half (45,712.50) Ordinary Shares of a par value of fifty Euro (50.- EUR) per share."

Declaration

The undersigned notary states that he has examined the conditions imposed by article 26 of the law of August 10, 1915 on commercial companies.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately six thousand two hundred and fifty Euro.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the German text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by her surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing person signed together with us, the notary, the present deed.

Folgt die deutsche Fassung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zwei tausend und neun.

Den vierzehnten August um 15.35 Uhr.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, Grossherzogtum Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung Partners Group (Luxembourg) S.à r.l. mit Sitz in L-1611 Luxemburg, 55, avenue de la Gare. H.G.R. Luxemburg Nummer B107523,

hier ordnungsgemäss vertreten durch Frau Unda RÖSSLER, financial analyst, beruflich wohnhaft in L-1611 Luxemburg, 55, avenue de la Gare,

auf Grund einer privatschriftlich gegebenen Vollmacht.

Welche Vollmacht, vom Mandanten und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterschrieben, bleibt einer Urkunde des amtierenden Notars vom heutigen Tage beigegeben um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Die Komparentin handelnd in ihrer Eigenschaft als Manager der Kommanditaktiengesellschaft PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR, mit Sitz in L-1160 Luxemburg, 16, boulevard d'Avranches, gemäss eines Beschlusses vom 27. Juni 2005 bezüglich einer Erhöhung des Gesellschaftskapitals der PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR.

Die Komparentin, handelnd wie vorerwähnt, hat den amtierenden Notar ersucht folgende Feststellungen zu beurkunden:

I.- Die Gesellschaft PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR (hiernach "Gesellschaft"), mit Sitz in L-1160 Luxemburg, 16, boulevard d'Avranches, H.G.R. Luxemburg Nummer B107564, wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Henri HELLINCKX, mit dem damaligen Amtssitz in Mersch, am 27. April 2005, veröffentlicht im Memorial C Nummer 433 vom 11. Mai 2005, und deren Satzung abgeändert wurde durch Urkunde des unterzeichneten Notars vom heutigen Tage, noch nicht formalisiert.

II.- Die Gesellschaft hat ein Aktienkapital von acht hundert neunzehn tausend drei hundert fünf und siebenzig Euro (819.375,- EUR), eingeteilt in ein tausend ein hundert fünfzig (1.150) Manager-Aktien und fünfzehn tausend zwei hundert sieben und dreissig und eine halbe (15.237,50) Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von fünfzig Euro (50,- EUR) pro Aktie.

III.- Die Gesellschaft hat ein genehmigtes Aktienkapital von fünf und zwanzig Millionen Euro (25.000.000,- EUR) und ist aufgeteilt in:

- vier hundert fünfzig tausend (450.000) Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von fünfzig Euro (50,- EUR) pro Aktie; und

- fünfzig tausend (50.000) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von fünfzig Euro (50,- EUR) pro Aktie.

IV.- Artikel 5 der Satzung, welcher die Voraussetzungen für ein genehmigtes Kapital schafft, beinhaltet folgende sachdienliche Angaben:

Der Manager ist berechtigt, im Rahmen der betraglichen Begrenzung des genehmigten Aktienkapitals Aktien wie folgt auszugeben:

- jede Vorzugsaktie wird zu einem Zeichnungspreis von insgesamt ein tausend Euro (1.000,- EUR) ausgegeben (d.h. Nominalwert von 50,- EUR zuzüglich Emissionsagio von 950,- EUR); und

- jede Manager-Aktie wird zu einem Zeichnungsbetrag von insgesamt bis zu ein hundert (100,- EUR) wie vom Manager festgelegt ausgegeben (d.h. Nominalwert von 50,- EUR zuzüglich Emissionsagio von bis zu 50,- EUR).

Die Gesamtsumme der von einem Aktionär an die Gesellschaft getätigten Zahlungen (d.h. Nominalwert und Emissionsagio) werden als "Einlagen" bezeichnet.

Der Manager kann im Rahmen des genehmigten Kapitals bis zum fünften Jahrestag der Veröffentlichung der Satzungen Aktien ausgeben. Diese Periode kann jedoch durch Aktionärsbeschluss, der gemäß den Regeln für die Änderung dieser Satzungen gefasst wurde, verlängert werden.

Der Manager verfügt als Vertreter der Gesellschaft über eine umfassende Kompetenz, das Vorgehen bei der Aufnahme von Aktionären, bei Kapitalabrufen und bei auf Kapitalabrufe folgenden Zahlungen zu regeln.

V.- Gemäss eines am 27. Juni 2005 genommenen Beschlusses hat der Manager entschieden, im Rahmen des genehmigten Kapitals, das Gesellschaftskapital um eine Million sechs hundert acht und dreissig tausend sieben hundert fünfzig Euro (1.638.750,- EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von acht hundert neunzehn tausend drei hundert fünf und siebenzig Euro (819.375,- EUR) auf zwei Millionen vier hundert acht und fünfzig tausend ein hundert fünf und zwanzig Euro (2.458.125,- EUR) zu bringen durch die Ausgabe von:

- dreissig tausend vier hundert fünf und siebenzig (30.475) neuen Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von je fünfzig Euro (50,- EUR), ausgegeben mit einem gesamten Emissionsagio von acht und zwanzig Millionen neun hundert ein und fünfzig tausend zwei hundert fünfzig Euro (28.951.250,- EUR) welcher gänzlich der Spezial Reserve der Gesellschaft zugeteilt wird;

- zwei tausend drei hundert (2.300) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von je fünfzig Euro (50,- EUR), ausgegeben ohne Emissionsagio.

VI.- Die Zeichnung und die Einzahlung der neuen Aktien ergeben sich aus den Zeichnungs- und Einzahlungsbelegen übermittelt durch die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, und der Nachweis wurde dem unterzeichneten Notar erbracht, dass die Gesellschaft von den Zeichnern im Verhältnis ihrer Zeichnung, den Betrag von einer Million sechs

hundert acht und dreissig tausend sieben hundert fünfzig Euro (1.638.750,- EUR) erhalten hat, so wie den Betrag von acht und zwanzig Millionen neun hundert ein und fünfzig tausend zwei hundert fünfzig Euro (28.951.250,- EUR) als Emissionsagio.

Die genannten Zeichnungs- und Einzahlungsbelege wurden dem unterzeichneten Notar vorgelegt, was hiermit ausdrücklich von ihm festgestellt wird.

VII.- Dass aufgrund der oben genannten Beschlüsse und Entscheidungen, der Manager beschliesst Paragraph (b) von Artikel 5 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

" Art. 5. Aktienkapital. (Paragraph b).

(b) Die Gesellschaft hat ein Aktienkapital von zwei Millionen vier hundert acht und fünfzig tausend ein hundert fünf und zwanzig Euro (2.458.125,- EUR), eingeteilt in drei tausend vier hundert fünfzig (3.450) Manager-Aktien und fünf und vierzig tausend sieben hundert zwölf und eine halbe (45.712,50) Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von fünfzig Euro (50,- EUR) pro Aktie."

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr sechs tausend zwei hundert fünfzig Euro abgeschätzt.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar versteht und spricht Englisch und erklärt, dass auf Wunsch der Komparentin gegenwärtige Urkunde in englisch verfasst ist, gefolgt von einer deutschen Fassung; Auf Ersuchen derselben Komparentin und im Falle von Divergenzen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, ist die englische Fassung massgebend.

WORÜBER URKUNDE, errichtet wurde in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: RÖSSLER - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 août 2009. Relation GRE / 2009/2986. Reçu soixante quinze euros 75 EUR

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 2 septembre 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009115238/174.

(090138942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

Cegedel-Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 2, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 44.683.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire de la Société du 6 mai 2009

En date du 6 mai 2009, l'assemblée générale de la Société a pris la résolution suivante:

de nommer

- Monsieur René REITER, né le 6 avril 1955 à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg, ayant comme adresse professionnelle 2, rue Thomas Edison, L-2089 Strassen, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Dès lors, le conseil d'administration de la Société se compose des personnes suivantes:

Monsieur René REITER, administrateur

Monsieur Tim HARTMANN, administrateur

Monsieur Marc ADLER, administrateur

Monsieur Romain BECKER, administrateur et président

Monsieur Eric MAUER, administrateur

Monsieur Etienne SCHNEIDER, administrateur

Monsieur Nestor DIDELOT, administrateur

Monsieur Roland MICHEL, administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2009.
CEGEDEL-PARTICIPATIONS S.A.
Signature

Référence de publication: 2009115871/26.

(090139338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

Nikita II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 104.350.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 10 août 2009

Première résolution

Les Actionnaires de la société acceptent la démission de READ S.à r.l., ayant leur siège social à 3a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, de leur poste de commissaire aux comptes de la société avec effet au 10 août 2009.

Deuxième résolution

Les Actionnaires de la société nomment Hoche Partners Trust Services S.A., ayant leur siège social à 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, enregistré dans le Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg, section B, sous le numéro 110094, au poste de commissaire aux comptes de la société avec effet au 10 août 2009.

La société Hoche Partners Trust Services S.A. est désignée pour une période limitée jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires en 2015.

Troisième résolution

Les actionnaires de la société nomment Monsieur Alain HEINZ, né le 17 mai 1969 à Forbach (France), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au poste d'administrateur de catégorie B de la société avec effet au 10 août 2009.

Monsieur Alain HEINZ est désigné pour une période limitée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale de 2015 ou à remplacer lors de l'assemblée générale des actionnaires.

Quatrième résolution

Les actionnaires ont été informés que Uwe Freiherr von Saalfeld, administrateur de catégorie A de la société, a son siège social à Kardinal-Faulhaber-StraBe 15, 80333 Munchen, Allemagne.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009115942/29.

(090139642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

Mendes International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 75.272.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 26 juin 2009

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Luca Aritognoni, employé privé, demeurant professionnellement 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur et président;

Dominique Audia, employé privé, demeurant professionnellement 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Maurizio Terenzi, employé privé, demeurant professionnellement 20, Via Sudafrica, I-00144 Rome (Italie), administrateur.

Commissaire aux comptes

Montbrun Révision S.à.r.l., 2 avenue Charles de Gaulle, L-2013 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2009115926/25.

(090139491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

Dreamsgate Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 96.280.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 avril 2009

Cinquième résolution:

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant arrivés à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat des Administrateurs de Monsieur Thierry FLEMING, Expert-comptable, né à Luxembourg le 24/07/1948, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg; Monsieur Claude SCHMITZ, Conseiller fiscal, né à Luxembourg le 23/09/1955, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Monsieur Guy HORNICK, Expert-comptable, né à Luxembourg le 29/03/1951, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, ainsi que celui de Commissaire de la société AUDIEX S.A., ayant son siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.469, pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2015.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de Messieurs Thierry FLEMING, Claude SCHMITZ et Guy HORNICK, anciennement sise 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg et transférée 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DREAMSGATE HOLDING SA.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Deux Administrateurs

Référence de publication: 2009115939/27.

(090139610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

FundTap S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 145.603.

In the year two thousand and nine, on the twenty-seventh day of July.

Before the undersigned Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held a meeting of the shareholders of FundTap S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, incorporated by a notarial deed of Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, drawn up on 26 February 2009, having its registered office at 51, route de Thionville, L-2611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 145.603 and whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations on 22 April 2009, number 866.

The meeting is opened by Ms. Cécile Rechstein, lawyer, with professional address in Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appointed as Secretary, Mr. Jean Senard, employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as Scrutineer, Mr. Jean Senard, employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The names of the shareholders represented at the meeting, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list. This attendance list and proxies, signed "ne varietur" by the appearing persons and the notary, shall remain annexed to the present deed to be registered with it.

II.- It appears from the attendance list, that the eighteen thousand four hundred and sixty-one (18.461) shares representing the whole share capital of the Company, are represented at this meeting. All the shareholders declare having been

informed of the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Amendment of article 3.1 of the Articles regarding the object as follows:

" **3.1.** The object of the Company is the holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management, in whatever capacity, of such holdings and in particular the holding of interests in FundTap Luxembourg Funds, a partnership limited by shares (société en commandité par actions) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of 13 February 2007 on specialized investment funds, as amended from time to time, in the capacity of general partner and manager of that company."

2. Amendment of article 10 of the Articles regarding the representation of the Company as follows:

" **Art. 10. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be bound by the signature of one class A manager, for any engagement up to an amount of fifteen thousand Euro (EUR 15.000,-) and for any other matters, by the joint signature of one class A manager and one class B manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by one class A manager and one class B manager."

After due and careful deliberation, the following resolutions are taken unanimously:

First resolution

The Shareholders resolve to amend article 3.1 of the Articles regarding the object as follows:

" **3.1.** The object of the Company is the holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management, in whatever capacity, of such holdings and in particular the holding of interests in FundTap Luxembourg Funds, a partnership limited by shares (société en commandité par actions) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of 13 February 2007 on specialized investment funds, as amended from time to time, in the capacity of general partner and manager of that company."

Second resolution

The Shareholders resolve to amend article 10 of the Articles regarding the representation of the Company as follows:

" **Art. 10. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be bound by the signature of one class A manager, for any engagement up to an amount of fifteen thousand Euro (EUR 15.000,-) and for any other matters, by the joint signature of one class A manager and one class B manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by one class A manager and one class B manager."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the amendments of its Articles are estimated at approximately seven hundred eighty Euro (EUR 780,-).

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof, the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le vingt-sept juillet.

Par-devant le notaire soussigné, Maître Roger ARRENSDORFF, résidant à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée des associés de FundTap S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée par un acte notarié de Maître Roger ARRENSDORFF, notaire résidant à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, du 26 février 2009, ayant son siège social au 51, route de Thionville, L-2611 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B145.603 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations le 22 avril 2009, numéro 866.

L'assemblée est ouverte par Mademoiselle Cécile Rechstein, avocate, ayant son domicile professionnel à Luxembourg, étant le président.

Le Président désigne comme Secrétaire, Monsieur Jean Senard, employé, ayant son domicile professionnel à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme Scrutateur, Monsieur Jean Senard, employé, ayant son domicile professionnel à Luxembourg.

Le bureau étant formé, le Président déclare et requiert du notaire qu'il acte que:

I.- Les noms des associés représentés à l'assemblée, les procurations des associés représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence et la procuration, une fois signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II.- Il ressort de la liste de présence que les dix-huit mille quatre cent soixante-et-une (18.461) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée. Tous les associés déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncent aux formalités de convocation. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Agenda

1. Modification de l'article 3.1 des Statuts concernant l'objet qui aura la teneur suivante:

" **3.1.** La Société a pour objet la détention d'intérêts dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, le développement et la direction, sous quelle que forme que ce soit, de ces détentions et en particulier la détention d'intérêts dans FundTap Luxembourg Funds, une société en commandite par actions, gouvernée par les lois du Grand Duché du Luxembourg, et en particulier la loi du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés, telle que modifiée de temps à autre, en sa qualité de associé-gérant-commandité de cette société."

2. Modification de l'article 10 des Statuts concernant la représentation de la Société qui aura la teneur suivante:

" **Art. 10. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature d'un gérant de classe A, pour tout engagement jusqu'à un montant de quinze mille Euro (EUR 15.000,-) et, dans tous les autres cas, par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par un gérant de classe A et un gérant de classe B."

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

Les Associés décident de modifier l'article 3.1 des Statuts concernant l'objet qui aura la teneur suivante:

" **3.1.** La Société a pour objet la détention d'intérêts dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, le développement et la direction, sous quelle que forme que ce soit, de ces détentions et en particulier la détention d'intérêts dans FundTap Luxembourg Funds, une société en commandite par actions, gouvernée par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, et en particulier la loi du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés, telle que modifiée de temps à autre, en sa qualité de associé-gérant-commandité de cette société."

Seconde résolution

Les Associés décident de modifier l'article 10 des Statuts concernant la représentation de la Société qui aura la teneur suivante:

" **Art. 10. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature d'un gérant de classe A, pour tout engagement jusqu'à un montant de quinze mille Euro (EUR 15.000,-) et, dans tous les autres cas, par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par un gérant de classe A et un gérant de classe B."

Estimation des frais.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de la modification de ses Statuts, est évalué sans nul préjudice à sept cent quatre-vingts (780,-) Euros.

Aucun autre sujet ne figurant à l'ordre du jour, et personne n'ayant pris la parole, l'assemblée générale a été clôturée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française, à la demande de ces mêmes personnes, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée au début du présent acte.

Après que lecture de l'acte ait été faite au mandataire des personnes comparantes, connues du notaire par son nom, prénom, statut marital, lieu de résidence, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: RECHSTEIN, SENARD, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 3 août 2009. REM 2009/1001. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 14 août 2009.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2009116345/135.

(090139968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

ProLogis France XCII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 129.908.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré du 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Représenté par Gareth Alan Gregory

Référence de publication: 2009116275/17.

(090139622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

ProLogis France XC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 124.863.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré du 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Représenté par Gareth Alan Gregory

Référence de publication: 2009116276/17.

(090139620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

Columbia CANAWS Partners IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.994,25.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 140.958.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth day of July,

Before the undersigned Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

COLUMBIA CAPITAL EQUITY PARTNERS IV (QP), L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, United States, represented by its general partner, Columbia Capital Equity Partners IV, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, United States, itself represented by its general partner, Columbia Capital IV, LLC, a limited liability company incorporated

under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, United States,

here represented by Claire Benedetti, Lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Alexandria, Virginia, USA on July 23, 2009.

COLUMBIA CAPITAL EQUITY PARTNERS IV (QPCO), L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, United States, represented by its general partner, Columbia Capital Equity Partners IV, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, United States, itself represented by its general partner, Columbia Capital IV, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, United States,

here represented by Claire Benedetti, Lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Alexandria, Virginia, USA on July 23, 2009.

COLUMBIA CAPITAL EMPLOYEE INVESTORS IV, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, United States, represented by its general partner, Columbia Capital IV, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, United States,

here represented by Claire Benedetti, Lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Alexandria, Virginia, USA on July 23, 2009.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact that:

I. Columbia Capital Equity Partners IV (QP), L.P., Columbia Capital Equity Partners IV (QPCO), L.P. and Columbia Capital Employee Investors IV, L.P. (the Shareholders) are the sole shareholders of Columbia CANAWS Partners IV S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), having its registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140.958, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, dated 11 July 2008, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 2166 dated 5 September 2008 (the Company).

II. The Company's share capital is presently set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

III. The agenda of the meeting is as follows:

- (1) Waiver of the convening notices.
- (2) Splitting of the current twelve thousand and five hundred (12,500) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, into one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares in registered form, having a par value of one cent (EUR 0.01) each, by way of the reduction of the nominal value of each share to one cent (EUR 0.01).
- (3) Increase of the Company's share capital of the Company by an amount of four hundred ninety-four Euros and twenty-five cents (EUR 494.25) in order to bring the Company's share capital from its present amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares in registered form, having a par value of one cent (EUR 0.01) each, to twelve thousand nine hundred ninety-four Euros and twenty-five cents (EUR 12,994.25), by the issuance of forty-nine thousand four hundred twenty-five (49,425) shares, all in registered form with a par value of one cent (EUR 0.01) each.

(4) Subscription for and payment of the share capital increase specified in item (3) here above.

(5) Amendment of article 5.1. of the Company's articles of association.

(6) Amendment of the shareholder's register.

(7) Miscellaneous.

IV. The Shareholders, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions

First resolution

The Shareholders waive the convening notices and the Shareholders, considering themselves as duly convened, declare having perfect knowledge of the agenda.

Second resolution

The Shareholders resolve to split the current twelve thousand and five hundred (12,500) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each into one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares in

registered form, having a par value of one cent (EUR 0.01) each, by way of the reduction of the nominal value of each share to one cent (EUR 0.01).

Third resolution

The Shareholders resolve to increase the Company's share capital by an amount of four hundred ninety-four Euros and twenty-five cents (EUR 494.25) in order to bring the Company's share capital from its present amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares in registered form, having a par value of one cent (EUR 0.01) each, to twelve thousand nine hundred ninety-four Euros and twenty-five cents (EUR 12,994.25), by the issuance of forty-nine thousand four hundred twenty-five (49,425) shares, all in registered form with a par value of one cent (EUR 0.01) each and having the same rights and obligations of the existing shares.

Subscription and Payment

Now appears COLUMBIA CAPITAL EQUITY PARTNERS V (NON-US), L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States of America, represented by its general partner, Columbia Capital Equity Partners V, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States of America, itself represented by its general partner, Columbia Capital V, L.L.C., a limited liability company incorporated under the laws of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States of America here represented by Claire Benedetti, Lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Alexandria, Virginia, USA on July 23, 2009, which declares to subscribe to the forty-nine thousand four hundred twenty-five (49,425) newly issued shares and to pay up such shares by contribution in cash amounting to four hundred ninety-four Euros and twenty-five cents (EUR 494.25).

The amount of four hundred ninety-four Euros and twenty-five cents (EUR 494.25) shall be allocated to the share capital account and is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it. The Shareholders resolve to record that the shareholding in the Company is, further to the reduction of the nominal value of each share of the Company to one cent (EUR 0.01) and the increase of the share capital, as follows:

Shareholders	Number of Shares	Total amount (EUR)
Columbia Capital Equity Partners IV (QP), L.P.	1,104,500	11,045.-
Columbia Capital Equity Partners IV (QPCO), L.P.	135,900	1,359.-
Columbia Capital Employee Investors IV, L.P.	9,600	96.-
Columbia Capital Equity Partners V (NON-US), L.P.	49,425	494,25
Total:	1,299,425	12,994.25

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions article 5.1. of the Company's article of association is amended as follows:

5.1. The share capital of the Company is set at twelve thousand nine hundred ninety-four Euros and twenty-five cents (EUR 12,994,25) represented by one million two hundred ninety-nine thousand four hundred twenty-five (1,299,425) shares in registered form, having a par value of one cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empower and authorise any manager of the Company, and/or any employee of 'Pignon & Associates Luxembourg', to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares and the new nominal value of the shares in the register of shareholders of the Company.

Estimated cost

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately EUR one thousand three hundred Euros.

Declaration

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said person signed together with the notary the present original deed.

Follows the French translation

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-quatrième jour du mois de juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

COLUMBIA CAPITAL EQUITY PARTNERS IV (QP), L.P., une société en commandite simple régie par les lois de l'Etat du Delaware ayant son siège social à 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, Etats-Unis, représentée par son associé commandité, Columbia Capital Equity Partners IV, L.P., une société en commandite simple régie par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, Etats-Unis, représentée elle-même par son associé commandité, Columbia Capital IV, LLC, une société à responsabilité limitée régie par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, Etats-Unis,

représentée par Claire Benedetti, Juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée à Alexandria, Virginie, Etats-Unis d'Amérique le 23 juillet 2009.

COLUMBIA CAPITAL EQUITY PARTNERS IV (QPCO), L.P., une société en commandite simple régie par les lois de l'Etat du Delaware ayant son siège social à 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, Etats-Unis, représentée par son associé commandité Columbia Capital Equity Partners IV, L.P., une société en commandite simple régie par les lois de l'Etat du Delaware ayant son siège social à 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, Etats-Unis, représentée elle-même par son associé commandité, Columbia Capital IV, LLC, une société en commandite simple régie par les lois de l'Etat du Delaware ayant son siège social à 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, Etats-Unis,

représentée par Claire Benedetti, Juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée à Alexandria, Virginie, Etats-Unis d'Amérique le 23 juillet 2009.

COLUMBIA CAPITAL EMPLOYEE INVESTORS IV, L.P., une société en commandite simple régie par les lois de l'Etat du Delaware ayant son siège social à 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, Etats-Unis, représentée elle-même par son associé commandité, Columbia Capital IV, LLC, une société en commandite simple régie par les lois de l'Etat du Delaware ayant son siège social à 201 North Union Street, Suite 300, Alexandria, VA 22314, Etats-Unis,

représentée par Claire Benedetti, Juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée à Alexandria, Virginie, Etats-Unis d'Amérique le 23 juillet 2009.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Columbia Capital Equity Partners IV (QP), L.P., Columbia Capital Equity Partners IV (QPCO), L.P. et Columbia Capital Employee Investors IV, L.P. (les Associés) sont les associés uniques de Columbia CANAWS Partners IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.958, constituée conformément à un acte passé par Maître Joseph ELVINGER, en date du 11 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2166 daté du 5 septembre 2008 (la Société).

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

III. L'ordre du jour de la réunion est le suivant:

(1) Renonciation aux formalités de convocation.

(2) Division des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative actuelles, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, par voie de réduction de la valeur nominale de chaque action à un cent (EUR 0,01).

(3) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre cent quatre-vingt-quatorze euros vingt-cinq centimes (EUR 494.25), afin de porter le capital social de la Société de son présent montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, à douze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze euros vingt-cinq centimes (EUR 12.994.25), par l'émission de quarante-neuf mille quatre cent vingt-cinq (49.425) parts sociales, toutes avec une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune.

(4) Souscription et libération de l'augmentation du capital social telle que mentionnée au point (3) ci-dessus.

(5) Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société.

(6) Modification du registre des actionnaires de la Société.

(7) Divers.

IV. Les Associés, agissant à travers leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés renoncent aux formalités de convocations et les Associés, se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués, déclarent avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour.

Deuxième résolution

Les Associés décident de diviser les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative actuelles, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, par voie de réduction de la valeur nominale de chaque action à un cent (EUR 0,01).

Troisième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre cent quatre-vingt-quatorze euros vingt-cinq centimes (EUR 494.25), afin de porter le capital social de la Société de son présent montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, à douze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze euros vingt-cinq centimes (EUR 12.994.25), par l'émission de quarante-neuf mille quatre cent vingt-cinq (49.425) parts sociales, toutes sous forme nominative avec une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

Comparaît maintenant COLUMBIA CAPITAL EQUITY PARTNERS V (NON-US), L.P., une société en commandite simple régie par les lois de l'Etat du Delaware ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, représentée par son associé commandité Columbia Capital Equity Partners V, L.P., une société en commandite simple régie par les lois de l'Etat du Delaware ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, ici représentée par son associé commandité, Columbia Capital V, L.L.C., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, représentée par Claire Benedetti, Juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée à Alexandria, Virginie, Etats-Unis d'Amérique le 23 juillet 2009, laquelle déclare souscrire à quarante-neuf mille quatre cent vingt-cinq (49.425) parts sociales nouvellement émises et de les libérer intégralement par un apport en espèces d'un montant de quatre cent quatre-vingt-quatorze euros vingt-cinq centimes (EUR 494.25).

Le montant total de quatre cent quatre-vingt-quatorze euros vingt-cinq centimes (EUR 494.25), à affecter au compte capital social, est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

Les Associés décident de noter que suite à la réduction de la valeur nominale de chaque action de la Société à un cent (EUR 0,01) et à l'augmentation de capital, la détention des parts sociales dans la Société est comme suit:

Shareholders	Nombre de parts sociales	Montant total (EUR)
Columbia Capital Equity Partners IV (QP), L.P.	1.104.500	11.045.-
Columbia Capital Equity Partners IV (QPCO), L.P.	135.900	1.359.-
Columbia Capital Employee Investors IV, L.P.	9,600	96.-
Columbia Capital Equity Partners V (NON-US), L.P.	49.425	494,25
Total:	1.299.425	12.994,25

Quatrième résolution

En conséquence des précédentes résolutions, l'article 5.1 des statuts de la Société est modifié comme suit:

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille neuf cent quatre-vingt quatorze euros vingt-cinq centimes (12.994,25 EUR) représenté un million deux cent quatre-vingt dix-neuf mille quatre cent vingt-cinq (1.299.425) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, et/ou tout employé de 'Pignon & Associates Luxembourg', afin de procéder au nom et pour compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises et de la nouvelle valeur nominale des actions dans le registre des associés de la Société.

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui sont à la charge de la Société ou qui seront supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à mille trois cents Euros.

89601

Déclaration

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare qu'à la demande des parties comparantes le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. BENEDETTI, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 27 juillet 2009. Relation: LAC/2009/30030. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009116340/249.

(090140260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

WP International II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 419.226,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.731.

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of July.

Before us, Maître Marc Lecuit, notary, residing in Mersch.

THERE APPEARED:

WP X International Holdings LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, Delaware, 19808, United States of America,

here represented by Ms. Raphaela Savelsberg, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on July 29th, 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of WP International II S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 142731, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on October 31st, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°2778 on November 18th, 2008. The articles of association of the Company have not been amended since.

The appearing party, representing the whole corporate capital considers the following agenda:

Agenda

1. Increase of the Company's share capital by an amount of four hundred and six thousand seven hundred and twenty-six euro (EUR 406,726), so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) up to four hundred and nineteen thousand two hundred and twenty-six euro (EUR 419,226) by issuing four hundred and six thousand seven hundred and twenty-six (406,726) shares, having a par value of one euro (EUR 1) each, to be subscribed by WP X International Holdings LLC, aforementioned, for the price of four hundred and six thousand seven hundred and twenty-six euro (EUR 406,726), which contribution shall be entirely allocated to the share capital.

2. Subsequent amendment of article six of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at four hundred and nineteen thousand two hundred and twenty-six euro (EUR 419,226) represented by four hundred and nineteen thousand two hundred and twenty-six (419,226) shares of a par value of one euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

The appearing party, representing the whole corporate capital and having waived any notice requirements, requests the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The sole member decides to increase the Company's share capital by an amount of four hundred and six thousand seven hundred and twenty-six euro (EUR 406,726), so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) up to four hundred and nineteen thousand two hundred and twenty-six euro (EUR 419,226) by issuing four hundred and six thousand seven hundred and twenty-six (406,726) shares, having a par value of one euro (EUR 1) each.

All of the four hundred and six thousand seven hundred and twenty-six (406,726) new shares have been subscribed by WP X International Holdings LLC, aforementioned, for the price of four hundred and six thousand seven hundred and twenty-six euro (EUR 406,726).

The shares so subscribed by WP X International Holdings LLC, aforementioned, have been paid up by a contribution in cash.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

The total contribution of four hundred and six thousand seven hundred and twenty-six euro (EUR 406,726) is entirely allocated to the share capital. There is no issue premium.

Second resolution

As a consequence of such capital increase, the sole member decides to amend article 6 of the articles of association of the Company so that it shall henceforth reads as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at four hundred and nineteen thousand two hundred and twenty-six euro (EUR 419,226) represented by four hundred and nineteen thousand two hundred and twenty-six (419,226) shares of a par value of one euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand euro (EUR 2,000).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le trente juillet.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch.

A COMPARU:

WP X International Holdings LLC, une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, Delaware, 19808, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Mlle Raphaëla Savelsberg, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le juillet 2009.

Ladite procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est le seul associé de WP International II S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142731, constituée selon acte reçu par le notaire soussigné, en date du 31 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2778, le 18 novembre 2008. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, considère l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre cent six mille sept cent vingt-six euros (EUR 406.726) afin de l'augmenter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) jusqu'à quatre cent dix-neuf mille deux cent vingt-six euros (EUR 419.226) par l'émission de quatre cent six mille sept cent vingt-six (406.726) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui seront entièrement souscrites par WP X International Holdings LLC, prénommée, pour le prix de quatre cent six mille sept cent vingt-six euros (EUR 406.726), laquelle contribution sera entièrement allouée au capital social.

2. Modification subséquente de l'article six des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de quatre cent dix-neuf mille deux cent vingt-six euros (EUR 419.226), représenté par quatre cent dix-neuf mille deux cent vingt-six (419.226) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1).

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social ayant renoncé à toute notification, demande au notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre cent six mille sept cent vingt-six euros (EUR 406.726) afin de l'augmenter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) jusqu'à quatre cent dix-neuf mille deux cent vingt-six euros (EUR 419.226) par l'émission de quatre cent six mille sept cent vingt-six (406.726) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de quatre cent dix-neuf mille deux cent vingt-six euros (EUR 419.226), représenté par quatre cent dix-neuf mille deux cent vingt-six (419.226) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1)."

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société et qui sont mis à sa charge à raison des présentes sont estimés à deux mille euros (EUR 2.000).

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de ladite comparante a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: R. SAVELSBURG, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 03 août 2009. MER/2009/1404. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 septembre 2009.

Marc LECUIT.

Référence de publication: 2009116343/128.

(090140049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Black & Decker Asia Manufacturing Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.565.543,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.801.

In the year two thousand nine, the fifth of August, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Black & Decker Asia Manufacturing Holdings 1 S.à r.l., a Luxembourg limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 33, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the Company), incorporated on 17 July 2009 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

Black & Decker Global Holdings S.à r.l. a Luxembourg limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 33, avenue J. F. Kennedy L-1855 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr Olivier Too, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That 20,000 (twenty thousand) shares having a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notice;

2. Increase of the share capital of the Company by a nominal amount of USD 1,545,543 (one million five hundred forty-five thousand five hundred and forty-three United States Dollars) by way of creation and issue of 1,545,543 (one million five hundred forty-five thousand five hundred and forty-three) shares having a par value of USD 1 (one United States Dollar):

3. Subscription and payment to the unit capital increase specified under item 2. above by the Sole Shareholder by way of a contribution in cash;

4. Subsequent amendment to article 5 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the unit capital increase;

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company to the registration of the newly issued units in the unit register of the Company; and

6. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 1,545,543 (one million five hundred forty-five thousand five hundred and forty-three United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars), represented by 20,000 (twenty thousand) shares with a par value of USD 1 (one United States Dollar) each, to an amount of 1,565,543 (one million five hundred sixty-five thousand five hundred and forty-three United States Dollars) by way of the creation and issuance of 1,545,543 (one million five hundred and forty-five thousand five hundred and forty-three) shares of the Company with a par value of USD 1 (one United States Dollar), and the Meeting hereby issues such new shares (the New Shares).

Third resolution - Subscription and Payment

The Sole Shareholder accepts the subscription to the increase of the share capital and its full payment as follows:

Intervention - Subscription - Payment

Black & Decker Global Holdings S.à.r.l. declares to (i) subscribe to 1,545,543 (one million five hundred forty-five thousand five hundred and forty-three) shares to the increase of the share capital of the Company and (ii) fully pay up such New Shares by way of a contribution in cash of an amount equal to USD 1,545,543 (one million five hundred forty-five thousand five hundred and forty-three United States Dollars) (the Contribution in Cash) to be allocated to the nominal share capital account of the Company

The aggregate amount of the Contribution in Cash was at the free disposal of the Company, evidence of the availability of the subscription amount on the bank account of the Company has been given.

As a result of the above capital increase, the Sole Shareholder records that the shareholdings in the Company after the capital increase are as follows:

Name of the Shareholder	Number of shares
Black & Decker Global Holdings S.à.r.l.	1,565,543
Total of shares:	<u>1,565,543</u>

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend article 5 of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

" **Art. 5. Capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at one million five hundred sixty-five thousand five hundred and forty-three United States Dollars (USD 1,565,543), represented by one million five hundred sixty-five thousand five hundred and forty-three (1,565,543) shares having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) per share each."

Fifth resolution

The Meeting resolves (i) to amend the share register of the Company in order to record the number of shares held in the Company by the Sole Shareholder and (ii) to grant power and authority to any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to individually proceed on behalf of the Company to the amendment of the share register of the Company.

The Meeting furthermore resolves to grant power and authority to any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see to any formalities in connection with the issuance of the new share of the Company to the Sole Shareholder with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C and, more generally, to accomplish any formalities which may be necessary or useful in connection with the implementation of the third and fourth resolutions.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this share capital increase, is approximately two thousand five hundred euro (EUR 2,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le cinq août, par-devant Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette au Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Black & Decker Asia Manufacturing Holdings 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 33, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société), constituée le 17 juillet 2009 en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, au Grand-duché de Luxembourg, pas encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Black & Decker Global Holdings S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, avenue J. F. Kennedy L-1855 Luxembourg et en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (l'Associé Unique),

ci-après représentée par M. Olivier Too, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentaire demeurera annexée au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique, représenté comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que 20.000 (vingt mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée, qui est dès lors valablement constituée et peut délibérer des points de l'ordre du jour reproduit ci-après;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 1.545.543 USD (un million cinq cent quarante cinq mille cinq cent quarante-trois Dollars des Etats-Unis d'Amérique), par voie de l'émission de 1.545.543 (un million cinq cent quarante cinq mille cinq cent quarante-trois) parts sociales, ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar des Etats-Unis d'Amérique);
3. Souscription et paiement en espèces de l'augmentation du capital social mentionné au point 2. ci-dessus;
4. Modification consécutive de l'article 5 des Statuts de la Société (les Statuts) afin d'y refléter l'augmentation de capital social de la Société;
5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les changements ci-dessus, avec pouvoir et autorisation donnés à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg de procéder sous sa seule signature et pour le compte de la Société à l'inscription des nouvelles parts sociales émises; et
6. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant présente ou représentée à l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 1.545.543 USD (un million cinq cent quarante cinq mille cinq cent quarante-trois Dollars des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de 20.000 USD (vingt mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 20.000 (vingt mille) parts sociales ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, à un montant de 1.565.543 USD (un million cinq cent soixante cinq mille cinq cent quarante-trois Dollars des Etats-Unis d'Amérique), par voie de l'émission de 1.545.543 (un million cinq cent quarante cinq mille cinq cent quarante-trois Dollars des Etats-Unis d'Amérique) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar des Etats-Unis d'Amérique) et l'Assemblée émet ces nouvelles parts sociales (les Nouvelles Parts Sociales).

Troisième résolution

L'Associé Unique décide en outre d'approuver la souscription de l'augmentation de capital et sa libération de la manière suivante:

Intervention - Souscription - Libération

Black & Decker Global Holdings S.à r.l. déclare (i) souscrire à 1.545.543 (un million cinq cent quarante cinq mille cinq cent quarante-trois) parts sociales à l'augmentation du capital social de la Société et (ii) libérer et payer ces Nouvelles Parts Sociales par le biais d'un apport en espèces du montant en 1.545.543 USD (un million cinq cent quarante cinq mille cinq cent quarante-trois Dollars des Etats-Unis d'Amérique) (l'Apport en Espèces), qui sera attribué au compte de capital social nominal de la Société.

Le montant total de l'Apport en Espèces était à l'entière disponibilité de la Société, la preuve confirmant la disponibilité du montant de souscription sur le compte bancaire de la Société a été fournie.

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide d'acter que l'actionnariat de la Société après l'augmentation du capital est désormais le suivant:

Nom de l'Associé	Nombre de parts sociales
Black & Decker Global Holdings S.à r.l.	1,565,543
Total de parts sociales:	1,565,543

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des Statuts de la Société afin d'y refléter la résolution ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de un million cinq cent soixante cinq mille cinq cent quarante-trois Dollars des Etats-Unis d'Amérique (1.565.543 USD) représenté par un million cinq cent soixante cinq mille cinq cent quarante-trois (1.565.543) parts sociales d'une valeur nominale de un Dollar des Etats-Unis d'Amérique (1 USD) chacune."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de (i) modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y inscrire le nombre de parts sociales de la Société détenues par l'Associé Unique, et de (ii) donner pouvoir et autorisation à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg afin de procéder individuellement, au nom de la Société, aux inscriptions dans le registre des parts sociales de la Société.

L'Assemblée décide en outre d'accorder pouvoir et autorisation à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg pour accomplir les formalités nécessaires relatives à l'émission de la part sociale de la Société à auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et concernant la publication dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, et plus généralement, d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles en vue de l'accomplissement de la troisième et de la quatrième résolution.

Estimation des frais

Le total des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou dont elle est responsable en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à deux mille cinq cents euros (€ 2.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé, date qu'en tête de la présente, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: O. Too, Kesslerer

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 11 août 2009. Relation: EAC/2009/9709. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 17 août 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009116337/194.

(090140344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

**CLSV - LUX, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Luxsirtol S.à r.l.).**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 144.205.

L'an deux mille neuf, le vingt août.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORF, notaire de résidence à Mondorf-Les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

Ont comparu:

1. Madame Mireille SCHLOUPPE, demeurant au 35, rue du Paquis F-57140 Woippy,
 2. Monsieur Joseph SIRTOLI, demeurant au 35, rue du Paquis F-57140 Woippy,
- dûment représentés par Maître Esbelta DE FREITAS, avocate, demeurant professionnellement à L-2014 Luxembourg, 20, avenue Marie-Thérèse,

en vertu de deux procurations sous seing privé délivrées le 14 août 2009, qui resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le représentant des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles,

associés de la société LUXSIRTOL S.à r.l., avec siège social à L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B144.205, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 24 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 311 du 12 février 2009.

L'assemblée est présidée par Esbelta DE FREITAS, avocate, résidant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Cyrille TERES, avocat, résidant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Emmanuel REVEILLAUD, avocat, résidant à Luxembourg.

Ayant été ainsi constitué, le bureau de l'assemblée dresse la liste de présence, qui, après avoir été signée par le mandataire dûment autorisé par les comparants et par les membres du bureau et le notaire restera attachée au présent procès-verbal.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I-. Conformément à la liste de présence, les associés représentant l'intégralité du capital social de EUR 53.000,- (cinquante-trois mille euros) sont valablement représentés à l'assemblée. L'assemblée peut dès lors valablement délibérer et décider sur tous les sujets portés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu convocation préalable:

II-. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- 1-. Modification de la dénomination sociale de la Société en "CLSV -LUX, S.à r.l.";
- 2-. Modification de l'article 1 des statuts pour le mettre en conformité avec la résolution précédente;
- 3-. Modification de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 2. Objet.

"2.1 La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. Par simple décision du conseil d'administration, la société

pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.2 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, licences ou autres biens immatériels, ainsi que les droits en dérivant ou les complétant, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

2.3 La Société pourra emprunter sous toutes les formes, sauf par voie d'émission publique. Elle pourra émettre par voie d'émission privée seulement, effets, obligations et titres de créances et tout autre type de dette et/ou de titre de participation. La Société pourra aussi faire des prêts et accorder toute sorte de support, prêts, avances et garanties à d'autres sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toute autre société à laquelle elle s'intéresse. Elle pourra aussi donner des garanties et accorder des garanties à l'égard de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations des ses filiales, de sociétés affiliées ou toutes autres sociétés. La Société pourra de plus gager, transférer, grever ou créer d'autres types de garanties sur des parties de ses actifs.

2.4 La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

2.5 De plus, la Société pourra acquérir, gérer, développer et céder des propriétés immobilières situées au Luxembourg ou à l'étranger, et elle pourra louer ou disposer de bien meuble.

2.6 La société a également pour objet l'exploitation d'une entreprise de tuyauterie, de soudure industrielle ou non, d'installations de chauffage, de ventilation et de climatisation, d'installations sanitaires de toutes natures, ainsi que la vente de tous articles de la branche ou en relation directe ou indirecte avec la prédite activité.

2.7 Elle peut en outre faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement".

4-. Réduction du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 40.500,- (quarante mille cinq cents euros) par annulation de 405 (quatre cent cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) afin de ramener le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 53.000,- (cinquante trois mille euros) représenté par 530 (cinq cent trente) parts sociales à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros);

5-. Remboursement en numéraire des parts sociales annulées à leur valeur nominale;

6-. Pouvoir donné au gérant unique de la Société ou à tout autre mandataire spécial élu par lui, aux fins de réaliser le paiement et de mettre à jour le registre des associés;

7-. Modification de l'article 5 alinéa 1 des statuts de la Société afin de le mettre en conformité avec les résolutions précédentes;

8-. Divers.

L'assemblée générale ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de la Société en "CLSV - LUX, S.à r.l."

Deuxième résolution

L'assemblée générale modifie l'article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination "CLSV - LUX, S.à r.l."

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2. Objet.**

2.1 La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.2 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, licences ou autres biens immatériels, ainsi que les droits en dérivant ou les complétant, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise,

acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

2.3 La Société pourra emprunter sous toutes les formes, sauf par voie d'émission publique. Elle pourra émettre par voie d'émission privée seulement, effets, obligations et titres de créances et tout autre type de dette et/ou de titre de participation. La Société pourra aussi faire des prêts et accorder toute sorte de support, prêts, avances et garanties à d'autres sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toute autre société à laquelle elle s'intéresse. Elle pourra aussi donner des garanties et accorder des garanties à l'égard de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations des ses filiales, de sociétés affiliées ou toutes autres sociétés. La Société pourra de plus gager, transférer, grever ou créer d'autres types de garanties sur des parties de ses actifs.

2.4 La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

2.5 De plus, la Société pourra acquérir, gérer, développer et céder des propriétés immobilières situées au Luxembourg ou à l'étranger, et elle pourra louer ou disposer de bien meuble.

2.6 La société a également pour objet l'exploitation d'une entreprise de tuyauterie, de soudure industrielle ou non, d'installations de chauffage, de ventilation et de climatisation, d'installations sanitaires de toutes natures, ainsi que la vente de tous articles de la branche ou en relation directe ou indirecte avec la prédite activité.

2.7 Elle peut en outre faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement."

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide la réduction du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 40.500,- (quarante mille cinq cents euros) par annulation de 405 (quatre cent cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) afin de ramener le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 53.000,- (cinquante trois mille euros) représenté par 530 (cinq cent trente) parts sociales à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros).

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide que le remboursement des parts annulées se fera en numéraire, à la valeur nominale de celles-ci comme suit:

- 367 parts sociales détenues par Monsieur Joseph SIRTOLI
- 38 parts sociales détenues par Madame Mireille SCHLOUPPE

Tous les pouvoirs sont conférés au gérant unique de la Société ou à tout mandataire spécial élu par lui afin de réaliser le paiement et de mettre à jour le registre des associés.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5 alinéa 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales nominatives d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros)."

Estimation des frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte, est estimé approximativement à la somme de EUR 1.025,00 (mille vingt-cinq euros).

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu en une langue connue du comparant, connu du notaire par ses prénoms, noms, état civil et domicile, ledit comparant a signé avec Nous notaire, le présent acte en original.

Signé: DE FREITAS, TERES, REVEILLAUD, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 25 août 2009. REM 2009/1085. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 7 septembre 2009.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2009116336/144.

(090139979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

**Restaurant II Faro SA, Société Anonyme,
(anc. Agence Européenne d'Assurances (en abrégé: A.E.A.) SA).**

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 118-120, rue du Canal.

R.C.S. Luxembourg B 31.227.

L'an deux mille neuf, le cinq août.

Pardevant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Agence Européenne d'Assurances (en abrégé: A.E.A.) (anciennement COMPAGNIE CINEMATOGRAPHIQUE INTERCONTINENTALE) SA avec siège social à L-4140 Esch-sur-Alzette, 15, rue Victor Hugo, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 31 227, constituée suivant acte André SCHWACHTGEN de Luxembourg du 4 juillet 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 370 du 13 décembre 1989, modifiée suivant acte Christine DOERNER de Bettembourg du 25 mai 1993, publié audit Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 399 du 2 septembre 1993, modifiée suivant acte Paul DECKER de Luxembourg-Eich du 17 mars 1995, publié audit Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 325 du 17 juillet 1995, modifiée suivant acte Frank MOLITOR de Dudelange du 10 juin 2008, publié audit Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 1738 du 15 juillet 2008.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Paulo GONÇALVES DA SILVA, salarié, demeurant à Dudelange, qui désigne comme secrétaire Maria HENRIQUES SIMOES DA CRUZ, sans état, demeurant à Tétange.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Christian DAUBENFELD, administrateur de sociétés, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le Président expose d'abord que

I.- La présente Assemblée générale a pour ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale.
2. Modification de l'objet social.
3. Transfert du siège social.
4. Révocation des administrateurs respectivement administrateur-délégué.
5. Nomination de trois nouveaux administrateurs.
6. Confirmation du commissaire aux comptes.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

Elle modifie la dénomination de la Société en "Restaurant II Faro SA".

Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "Restaurant II Faro SA".

..."

Troisième résolution

Elle modifie l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques avec établissement de restauration.

Elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement."

89611

Quatrième résolution

Elle transfère l'adresse de la Société de L-4140 Esch-sur-Alzette, 15, rue Victor Hugo à L-4051 Esch-sur-Alzette, 118-120, rue du Canal.

Cinquième résolution

Elle révoque Spyros SIMOS, retraité, né à Rhodos (Grèce), le 7 mars 1948, demeurant à L-6611 Wasserbillig, 32, Montée des Aulnes, Christine KONCZOK, salariée, née à Wittlich (Allemagne), le 17 janvier 1965, demeurant à L-6611 Wasserbillig, 32, Montée des Aulnes et Christian DAUBENFELD, administrateur de sociétés, né à Grevenmacher, le 18 octobre 1966, demeurant à L-4140 Esch-sur-Alzette, 15, rue Victor Hugo de leurs fonctions d'administrateurs (les trois) respectivement administrateur-délégué (le troisième) et leur donne décharge quant à l'exécution de leurs mandats.

Sixième résolution

Elle nomme aux fonctions d'administrateurs Paulo GONÇALVES DA SILVA, salarié, né à Vila Nova de Gaia (Portugal), le 19 octobre 1971, demeurant à L-3468 Dudelange, 44, rue des Fleurs, Leonel CARVALHO DA CRUZ, commerçant, né à Cortagaca/Mortagua (Portugal), le 1^{er} mars 1961, demeurant à L-3780 Tétange, 52, rue des Légionnaires et Maria HENRIQUES SIMOES DA CRUZ, sans état, née à Canas de Senhorim (Portugal), le 6 octobre 1959, demeurant à L-3780 Tétange, 52, rue des Légionnaires.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2014.

Septième résolution

Elle confirme aux fonctions de commissaire aux comptes EUROFISC SA avec siège social à L-1880 Luxembourg, 69, rue Pierre Krier, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 42 577.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi reconduit prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2014.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Gonçalves Da Silva, Henriques Simoes Da Cruz, Daubenfeld et Molitor

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 6 août 2009. Relation: EAC/2009/9535. Reçu soixante quinze euros 75.-

Suit copie d'annexé:

Réunion du conseil d'administration

A l'instant,

Paulo GONÇALVES DA SILVA, salarié, né à Vila Nova de Gaia (Portugal), le 19 octobre 1971, demeurant à L-3468 Dudelange, 44, rue des Fleurs, Leonel CARVALHO DA CRUZ, commerçant, né à Cortagaca/Mortagua (Portugal), le 1^{er} mars 1961, demeurant à L-3780 Tétange, 52, rue des Légionnaires et Maria HENRIQUES SIMOES DA CRUZ, sans état, née à Canas de Senhorim (Portugal), le 6 octobre 1959, demeurant à L-3780 Tétange, 52, rue des Légionnaires, administrateurs de la société Restaurant Il Faro (anciennement Agence Européenne d'Assurances (en abrégé: A.E.A.) SA avec siège social à L-4051 Esch-sur-Alzette, 118-120, rue du Canal, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nomment jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social 2014, Leonel CARVALHO DA CRUZ, préqualifié, administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature pour les actes relevant de la gestion journalière.

Luxembourg, le 5 août 2009.

NE VARIETUR

Signé: Gonçalves Da Silva, Henriques Simoes Da Cruz, Daubenfeld et Molitor

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 6 août 2009. Relation: EAC/2009/9535. Reçu douze euros 12.-

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publications au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 11 AOUT 2009.

Frank MOLITOR.

Référence de publication: 2009116333/102.

(090140382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Car-Data S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6614 Wasserbillig, 43, rue du Bocksberg.
R.C.S. Luxembourg B 106.238.

L'an deux mille neuf,
le premier septembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Monsieur Patrick VAN LOO, expert en automobiles, demeurant à L-6614 Wasserbillig, 43, rue du Bocksberg.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'il est l'associé unique de la société à responsabilité limitée CAR-DATA S.à r.l., avec siège social à L-6783 Grevenmacher, 35, Op der Heckmill, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 106.238 (NIN 2005 2402 892).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul DECKER, alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 17 février 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 650 du 5 juillet 2005.

Que le capital social de la société s'élève à douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125.-) chacune, toutes attribuées à Monsieur Patrick VAN LOO.

Ensuite le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de Grevenmacher à Wasserbillig et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 2. (Alinéa 1^{er}). Le siège social est établi à Wasserbillig.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de fixer la nouvelle adresse de la société à L-6614 Wasserbillig, 43, rue du Bocksberg.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. VAN LOO, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 02 septembre 2009. Relation: ECH/2009/1240. Reçu soixante-quinze euros 75,00.- €

Le Receveur (signé): J.- M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 04 septembre 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009116332/36.

(090140033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.

Kensington Square S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster.
R.C.S. Luxembourg B 147.944.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-six août,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société Groupe ConcoursMania, une société anonyme ayant son siège social au 21, boulevard Haussmann, 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 433 234 325, ici représenté par Mlle Nadia Adjeroun, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, 9b, Plateau Altmünster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Bordeaux (France), datée du 13 août 2009, laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire du comparant et du notaire instrumentant,

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée sous le nom de Kensington Square S.à r.l. qui est constituée comme suit:

I. Forme juridique, Dénomination sociale, Durée, Siège social

Art. 1^{er}. Forme juridique et Dénomination sociale.

1.1 Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Kensington Square S.à r.l. qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales telle qu'amendée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. Durée.

2.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Siège social.

3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

3.2. Il peut être transféré dans les limites de la commune par simple décision du gérant, ou du conseil de gérance, le cas échéant.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

3.3. Il pourra être établi des succursales ou établissements de la Société à Luxembourg ou à l'étranger par décision du gérant unique, ou du conseil de gérance le cas échéant.

II. Objet social

Art. 4. Objet social.

4.1. La Société a pour objet la fourniture de services liés à la création, l'hébergement, l'exploitation et la maintenance de sites Internet pour compte-propre, ou pour compte de ses filiales ou sociétés dans lesquelles elle détient participation directe ou indirecte, ou toute autre société contrôlée directement ou indirectement par l'associé de la Société (ci-après "Sociétés Affiliées") ou de tiers.

Elle pourra également développer, au moyen d'un site Internet mis à la disposition du public, une activité offrant la possibilité pour des utilisateurs enregistrés de proposer et de faire héberger, gratuitement et selon le mode de la modération a posteriori, des commentaires et notations relatifs à des sites Internet de jeux en ligne; ainsi que la possibilité pour des utilisateurs enregistrés de soumettre et de faire héberger, sous réserve d'acceptation a priori par le modérateur, des appellations d'autres sites à commenter.

4.2 La société pourra par ailleurs conclure toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la publicité, à la promotion, au marketing sur tous supports de toutes natures.

4.3. La Société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.4. La Société peut emprunter sous toutes formes, et procéder à l'émission d'obligations et de tous autres instruments de dettes, convertibles ou non, mais non offerts au public.

4.5. La Société peut également accorder toute assistance par le biais de prêts ou toute autre garantie à ses filiales et Sociétés Affiliées.

La Société peut en particulier:

- avancer, prêter, souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère;

- accorder toutes garanties, tous gages ou toutes autres formes de sûreté pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Affiliées.

4.6 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres ou brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ses affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

4.7 La Société a encore pour objet tous actes, transactions et toutes opérations généralement quelconques de nature mobilière, immobilière, civile, commerciale et financière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou tous objets similaires susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

III. Capital social et Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social souscrit s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

5.2. Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué à tout moment par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés prise dans les conditions applicables pour la modification des Statuts.

5.3. La Société peut racheter ses propres parts sociales, dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Toutes les parts sociales sont nominatives et enregistrées dans un registre des associés conformément à la Loi. La propriété des parts sociales s'établit par inscription dans ledit registre.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis sont tenus de nommer une seule personne pour se faire représenter auprès de la Société.

6.2. La Société peut avoir un ou plusieurs associés. Le décès ou la dissolution de l'associé unique n'entraînera pas la dissolution, liquidation ou tout autre évènement similaire, de la Société.

6.3 Chaque part sociale donne droit à son propriétaire à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les transferts de parts sociales doivent être actés par acte authentique ou par acte sous seing privé. Les cessions de parts sociales ne sont opposables à la Société ou aux tiers qu'après qu'elles ont été notifiées à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises à des ascendants, descendants, ou au conjoint survivant.

IV. Gestion

Art. 7. Gestion.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, nommés par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, laquelle fixera la durée de son/leur mandat. Un gérant ne doit pas nécessairement être un associé.

7.2. Tout gérant est révocable à tout moment, avec ou sans cause légitime, par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 8. Décisions des gérants.

8.1. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance.

8.2. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur demande de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Toutes les réunions du conseil de gérance se tiendront à Luxembourg.

8.3. Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Le président présidera à toutes les réunions du conseil de gérance, et en son absence, le conseil de gérance élira, à la majorité des voix émises, un autre gérant en tant que président temporaire.

8.4. Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite par l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit en original, par fax ou courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de télécommunication. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si le lieu et l'endroit de la réunion ont été fixés au préalable par décision du conseil de gérance.

8.5. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant en tant que mandataire par écrit en original, par fax ou courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de télécommunication.

8.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

8.7. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des membres du conseil de gérance est présent ou représenté à la réunion. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

8.8. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés soit par le président, soit par le vice-président. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

8.9. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être

apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, délivrées en original ou en copie par fax, courrier électronique ou tout autre moyen de télécommunications.

Art. 9. Pouvoirs du/des gérant(s).

9.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, selon le cas. Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

9.2. Le gérant unique, ou le conseil de gérance le cas échéant, est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes, gérant ou non.

9.3. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques et pour une durée limitée peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, gérant ou non, par le gérant unique ou par le conseil de gérance selon le cas.

Art. 10. Représentation.

La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou par la signature conjointe d'au moins deux gérants ou de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 9.2. et 9.3 des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants.

Un gérant ne contracte, à raison de son mandat, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est pris en conformité avec les Statuts et la Loi.

V. Associés

Art. 12. Droits de vote.

12.1. Chaque part sociale donne droit à une voix à son détenteur.

12.2. Chaque associé peut participer à l'assemblée générale des associés quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

Art. 13. Pouvoirs.

13.1. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi ou ces Statuts à l'assemblée générale des associés.

13.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, peut décider que les états financiers et les activités de la Société seront supervisés par un ou plusieurs commissaires, qui ne doivent pas nécessairement être associés. Ils doivent nommer un ou plusieurs commissaires si la Société compte plus de 25 (vingt-cinq) associés. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, détermine leur rémunération et la durée de leur mandat.

Art. 14. Décisions de l'associé unique.

14.1. Les décisions de l'associé unique seront soit prises par écrit soit consignées dans un procès-verbal.

14.2. Les contrats conclus entre la Société et l'associé unique doivent être passés par écrit ou consignés dans un procès-verbal, sauf le cas où ces contrats concernent des opérations courantes de la Société conclues à des conditions normales de marché.

Art. 15. Décisions de l'assemblée générale des associés.

15.1. Les décisions collectives des associés peuvent être prises soit par la tenue d'une assemblée générale des associés, soit par résolutions écrites, si le nombre d'associés ne dépasse pas 25 (vingt-cinq). En pareille hypothèse, chaque associé recevra le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et exprimera son vote par écrit. La signature de chaque associé pourra être apposée sur un seul document ou sur plusieurs copies délivrées en original ou par fax, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication.

15.2. Les décisions de l'assemblée générale des associés ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées à la majorité des associés détenant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

VI. Exercice social, Comptes annuels, Répartition des bénéfices

Art. 16. Exercice social.

16.1. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Comptes annuels.

17.1. Chaque année à la date à laquelle les comptes sont arrêtés, le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, dresse les comptes annuels et un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. L'inventaire et le bilan seront disponibles pour inspection par tout associé au siège social.

Art. 18. Répartition des bénéfices.

18.1. Le bénéfice net de la Société correspond au résultat brut tel que déterminé dans les comptes annuels au compte de résultats, diminué des frais généraux, amortissements et dépenses.

18.2. Chaque année, il est prélevé sur le bénéfice net de l'exercice cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10 pour cent du capital social.

18.3. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun dans la Société par une décision de l'assemblée générale des associés.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués conformément aux conditions énoncées par la Loi.

VII. Dissolution, Liquidation

Art. 19. Dissolution - Liquidation.

19.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

19.2. Les produits de la liquidation de la Société seront distribués aux associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

VIII. Dispositions générales

Art. 20. Tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts sera réglé conformément à la Loi.

Souscription et Paiement

Les Statuts de la Société ayant été ainsi déterminés par la partie comparante, la partie comparante a entièrement souscrit et libéré les parts sociales suivantes:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Prix de souscription total (EUR)	Paiement (EUR)
Groupe ConcoursMania	500	12.500,-	12.500,-
Total:	500	12.500,-	12.500,-

La preuve du paiement du total du prix de souscription a été fournie au notaire instrumentant.

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont évalués à environ 1.300,- Euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'associé unique a immédiatement pris les décisions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 9B, Plateau Altmünster, L-1123 Luxembourg.
2. Le premier exercice social de la Société débutera à la date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2009.
3. La personne suivante est nommée gérant unique de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Julien Parrou, né le 3 septembre 1973 à Vaux sur Mer, France, résidant au 43, Chemin de la Forêt, 33480 Avensan, France.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. ADJEROUN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 1^{er} septembre 2009. Relation: LAC/2009/35463. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009116305/228.

(090140253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2009.